

LES ARBRES PAYSANS DES ZONES URBAINES AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Inventaire des patrimoines arborés issus des espaces agricoles et intégrés aujourd'hui à des espaces urbanisés au sein des petites communes du territoire de l'Agglo2B



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Contexte

Le développement des zones urbaines est une réalité qui consomme beaucoup de terres agricoles et représente une problématique de disparition d'espaces de production mais déstabilise aussi les structures paysagères patrimoniales et la biodiversité liée. Ces problématiques sont aujourd'hui considérées par les politiques d'aménagement de l'espace et traduites dans les documents d'urbanisme.

Exemple à Chiché de l'urbanisation d'une petite commune entre 1950 et aujourd'hui



Source : www.remonterletemps.ign.fr

Les haies et les arbres de notre zone de bocage ont subi ces changements mais tous les éléments arborés périphériques à l'expansion des zones bâties n'ont pas disparu.



Sur les communes rurales, où le développement de l'urbanisme s'est traduit surtout par la création de zones d'habitations individuelles de type pavillonnaire ou de petites zones d'activités artisanales, commerciales, industrielles ou de loisirs, des arbres ou des alignements ont parfois été conservés.

Ces « arbres d'origine paysanne » sont souvent peu mis en valeur voire décriés pour certains, de par leur contraintes techniques, sanitaires ou sécuritaires.

Ils représentent pourtant des éléments refuges de biodiversité non négligeables, particulièrement les arbres têtards anciens, ou des possibilités de corridor d'un espace vert à un autre pour l'avifaune notamment. Loin d'être en concurrence avec les espaces ornementaux environnants ces arbres peuvent être selon leurs situations considérés comme un écotone et une transition douce sur le plan paysager.



Présentation du projet

Ce travail présente l'inventaire des arbres paysans à enjeux et leur intérêt dans le paysage et pour la biodiversité.

Ce que nous avons cherché...

Cette action concerne exclusivement les éléments ligneux du paysage. Les différentes formes possibles d'éléments paysagers sont les haies bocagères, les arbres isolés ou les très petits boisements. Ces formes sont encore très présentes sur les espaces agricoles et représentent l'immense majorité des structures arborées de nos paysages.



Où nous avons cherché...

L'inventaire a été réalisé sur le foncier des communes de petite taille et de taille moyenne ou les territoires des communes nouvelles (hors centre) pour mettre en valeur les petites unités paysagères d'arbres isolés ou de quelques arbres mais pas les parcs urbains qui bénéficient souvent de plus d'accompagnement.

Ce que nous ne retenons pas...

Les éléments paysagers intégrés à des parcellaires privés n'ont pas été considérés dans cet inventaire car la possibilité d'agir sur leur conservation et leur gestion sont plus incertaines. De plus cela représenterait un quantitatif trop important dans le cadre de cette étude. Nombre de parcelles de lotissement sont encore équipées d'un vieil arbre en fond de jardin ou en lisière de propriété. Malheureusement ce type d'arbre est aussi très menacé par des conflits de voisinage liés à l'ombre portée, au feuillage caduque, aux oiseaux nicheurs. Notre travail sur les arbres communaux pourrait permettre à des propriétaires d'arbres agricoles sur les parcelles construites, de mieux prendre en compte l'intérêt pour les enjeux environnementaux.



Les éléments ornementaux même anciens ne sont pas l'objet de cet inventaire. ex : Magnolia

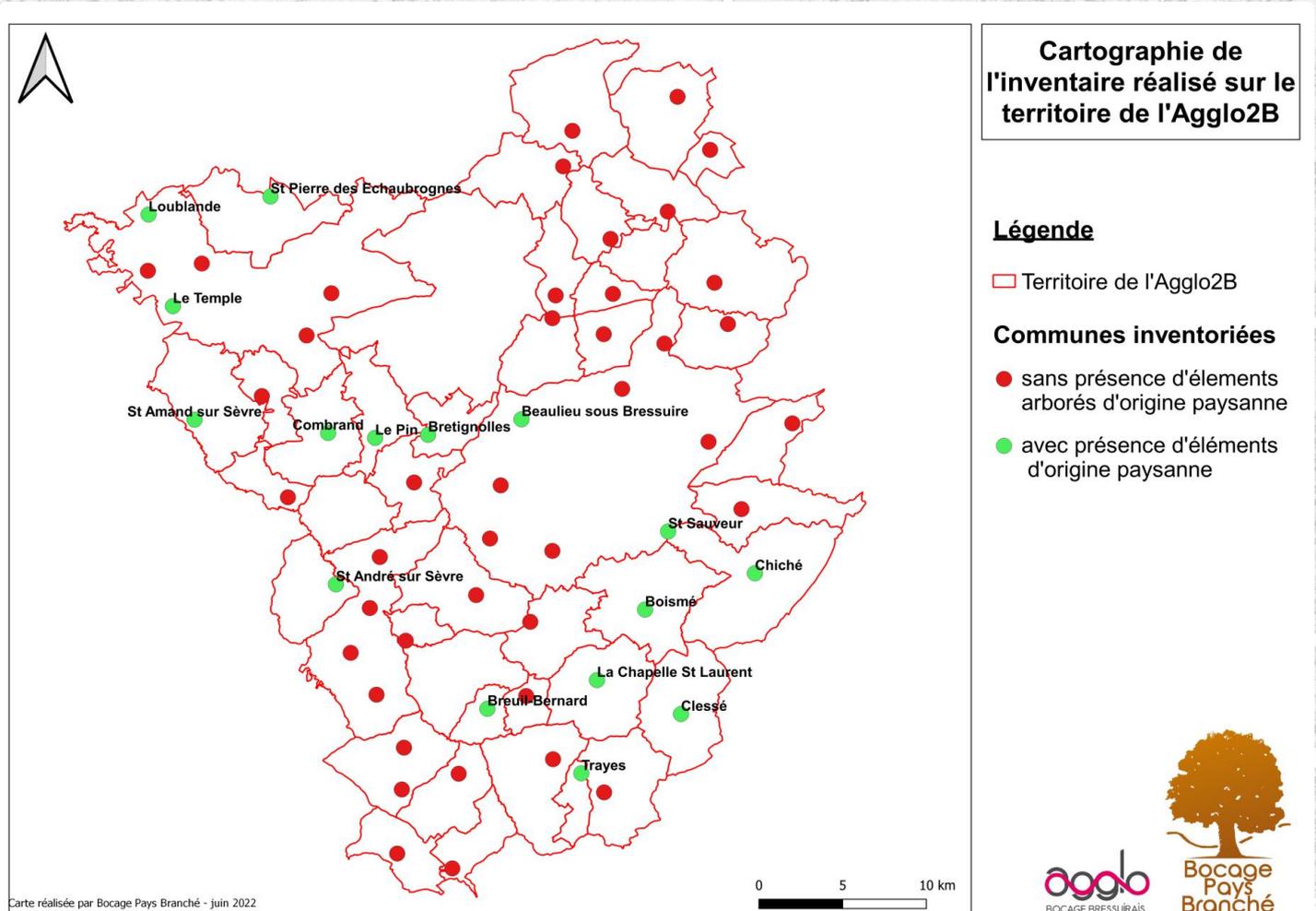


Les arbres indigènes mais qui ont été plantés au moment de l'urbanisation. ex : haie plantés ou tilleul

Ces éléments ne manquent cependant pas d'intérêt pour la faune et la flore associée ou pour des rôles autour du changement climatique ou paysage mais sont trop nombreux. Par ailleurs ils sont souvent plus jeunes et mieux intégrés dans les processus de gestion.

Cartographie

Toutes les communes du territoire ont été contactées et visitées pour apprécier la présence ou non d'éléments relevant de notre volonté de mettre en valeur ce patrimoine.



Les communes sur lesquelles nous n'avons pas repéré d'éléments arborés à l'intérieur des espaces urbanisés ne sont, en aucun cas inintéressantes pour la biodiversité. Au contraire, ce sont souvent de très petites communes dotées d'une frange de bourg très riche sur le plan du paysage, accolée directement à l'espace agricole. Ces ambiances paysagères proposent un cadre de verdure très intéressant mais qui ne sont pas l'objet de notre étude. Celles-ci pourraient faire l'objet d'un autre travail autour de la périphérie agricole de ces très petits bourgs.

Beaulieu sous Bressuire



A Beaulieu sous Bressuire, nous trouvons sur la zone de loisirs, stade, salle de sport, parking, l'ensemble le plus remarquable de cet inventaire pour le nombre d'arbres têtards. Au-delà de l'accueil pour la biodiversité que cela propose, cet ensemble est remarquable d'un point de vue paysager et donne à la zone une ambiance arborée apaisante et singulière.



Boismé



En bordure de route, situées entre zones de lotissement, de loisirs, étang et aire de jeux, nous trouvons des vieilles haies bocagères caractérisées par la présence d'arbres têtards. Ces arbres apportent une zone de fraîcheur pour les utilisateurs du site et permettent la circulation des espèces entre le bourg et l'espace agricole.



Bretignolles

Sur Bretignolles, nous trouvons deux formes paysagères différentes issues du milieu agricole. Une haie et un alignement d'arbres en bordure d'une aire multi-activité, formes répandues de notre inventaire et un boisement de 1500 m² beaucoup plus rare. Ce boisement engoncé dans un lotissement, représente un espace d'accueil pour l'avifaune et un espace de jeux et de découverte pour les enfants de la commune. Cet ensemble exclusivement composé de chênes plutôt jeunes est, par ailleurs, connecté au réseau bocager par une haie attenante.



Breuil Bernard

Lors de l'installation récente d'un lotissement, la commune de Breuil Bernard a conservé entre les parcelles, un ensemble de haies bocagères de très bonne qualité et gérées de manière cohérente. Outre les brise-vues et brise-vents que ces haies proposent aux habitants, ce maillage offre un écrin pour l'avifaune particulièrement qui ne manquera pas de ravir les oreilles du voisinage.



Chiché



Au coeur d'un lotissement, persistent sur la commune de Chiché, un alignement de vieux têtards ainsi que quelques arbres isolés temoins des prairies récemment disparues. Ces éléments paysagers offrent sur des espaces encore bouleversés par le changement d'affectation, les seuls repères verticaux et végétaux du paysage et la possibilité pour la faune locale de s'abriter



Clessé



La commune de Clessé est une représentante symbolique des éléments paysagers les plus significatifs de cet inventaire : les arbres sur les espaces dédiés aux sports. Ici quelques vieux chênes proposent un cadre majestueux à la pratique du football.



Combrand



La commune de Combrand a su préserver entre une zone de loisirs et un lotissement, une haie bocagère composée de plusieurs strates qui offrent un abri à la faune locale mais aussi une zone de fraîcheur pour l'espace de jeux des enfants.



La Chapelle St Laurent



Ce sont deux vieux têtards qui se dressent sur un site tout à fait singulier de cette commune. Ces deux chênes donnent en effet un cadre majestueux au site cultuel de Pitié encore très reconnu sur le territoire aujourd'hui. Ceux-ci accueillent également, du fait de leur âge, une entomofaune xylophage importante.



Le Pin



La commune du Pin offre un autre exemple de maintien d'une haie qui borde le stade de football et fait barrière entre cet espace et la zone de lotissement. Cette haie, outre son intérêt paysager, est une référence en matière de maintien des sols visible par le talus constitué au fil des années.



Le Temple



Là encore, c'est au stade municipal que nous trouvons des restes du paysage agricole d'autrefois. Ici subsistent quelques arbres isolés mais surtout une haie bocagère de chênes et frênes têtards qui facilite sans aucun doute la cohabitation entre l'espace de loisirs et les maisons voisines.



Loublande

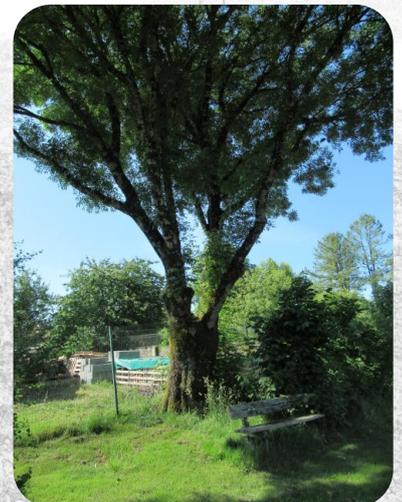


Si l'espace bordé est assez classique, une aire de jeux pour les enfants, l'élément paysager est plus singulier. Il s'agit d'un petit boisement constitué de chênes au port forestier. On y rencontre facilement l'avifaune de nos bocages et les habitants trouvent ici un espace de pique-nique idéal par la profondeur d'ombrage que les arbres proposent.



St Amand sur Sèvre

Comme pour la plupart des éléments inventoriés c'est entre deux zones d'occupation différentes que nous trouvons les éléments paysagers sur cette commune. Il s'agit d'arbres têtards situés entre une zone lotie et un espace vert. Ceux-ci complètent parfaitement la biodiversité déjà présente sur l'espace vert et offrent aux habitants d'un côté comme de l'autre un paysage garant de tranquillité.



St André sur Sèvre



Cet espace très récent permet de constater que la volonté de maintenir des arbres anciens dans des espaces qui s'urbanisent est encore possible. Ici entre une salle des fêtes toute nouvelle et un espace à lotir une haie bocagère multistratée nous offre surtout à voir un magnifique châtaignier greffé, témoin d'un patrimoine local exceptionnel.



St Pierre des Echaubrognes

En bordure de zone de loisirs et surtout d'une circulation douce, Ces frênes têtards sont le point d'orgue paysager de cet espace. En outre, associés au ruisseau en contrebas, ils offrent également gîte et couvert à la faune de cette zone humide autrefois prairie.



St Sauveur Givre en mai

Ce sont plusieurs chênes têtards qui ont été maintenus lors de la mise en place de la zone lotie et pour lesquels la commune a parfois créer un espace dédié. Ces arbres encore taillés en têtard aujourd'hui sont un symbole très marquant pour la commune jusqu'à donner leur nom à deux rues et une place du quartier ; la rue des chênes, l'allée de la chênaie et la place des chênes. Cette reconnaissance permettra au-delà de la vie de ces arbres de garder une trace de leur présence.



Trayes

Cette très petite commune a su garder, sur son espace de loisirs, un ensemble d'arbres têtards et de haut-jet qui offrent en coeur de bourg une atmosphère paisible et verdoyante. Au-delà de l'ombre proposée pour les amateurs de pétanque, la proximité de cet espace avec les zones agricoles environnantes en font un refuge et un corridor de biodiversité indéniable.

